

DRULHE en LOUBIERE

(cne de St-Félix-de-Sorgues , Aveyron)

Dans le Sud du département de l'Aveyron on appelle La Loubière la longue chaîne de hauteurs qui s'étire sur le bord méridional de la rivière la Sorgue (que j'écris sans s final) jusqu'aux environs de Vabres-l'Abbaye , où elle rejoint le Dourdou de Camarès . Le Drulhe en question est situé dans la commune nommée autrefois St-Félix-de-Valsorgue , sur le versant de Sylvanès, autrefois aussi Salvanesc , ainsi qu'il sera précisé plus loin .

La mention historique la plus ancienne est de 1058 : Drulhe est alors un grand mas (capmasum qui vocetur Druila) , donné au monastère St-Victor-de-Marseille qui venait de s'installer à Lapeyre (cne de Versols-et-Lapeyre) . ~~En~~ A une époque où n'existaient encore ni le château de St-Caprazy ni la commanderie des Hospitaliers de St-Félix , comme on pourra le lire dans l'étude que j'ai consacrée à des Documents sur quelques églises du Rouergue (XIe et XIIIe siècles) dans Annales du Midi , 1969 .

La deuxième mention est de 1135 : une bulle papale proclame que St-Christophe-de-Drulhe relève du monastère de Joncels , en Languedoc . On peut donc en conclure que l'église aujourd'hui détruite de Drulhe avait été bâtie au XIIe siècle , en même temps que celles de Canals (cne de Cornus) , de Molières (cne de Montpaon) et de Tauriac-de-Camarès .

Mais en 1151 , avec l'accord de ses nouveaux paroissiens , l'abbé de Joncels vendit à un noyvel arrivant , l'abbé de Sylvanès , la partie Sud de son terrain , comme en témoigne la pièce 55 de son Cartulaire qui mentionne la cession des mas de " Cabrias " et de " Tafel " , non exactement localisés .

En 1195 le mas de Drulhe passa aux mains des Hospitaliers , qui se sont installés à St-Félix en 1149 , sous Raymond Pourcel (ADHGM , Ste-Eulalie 3 , 12 : fratres de Hospitali Jherusalem scilicet Raimundus Porcelis de Sancto Felici) et qui ont organisé leur commanderie en 1159 sous Gaubert de St-Caprazy (ACLP 486 : l'almona de Sain Feliz laqual Gauzbertz de Sain Capra^si establi) . L'abbé de Joncels , désireux de rassembler les possessions de sa maison-mère , échangea cette église de Drulhe , fort éloignée de leur couvent , contre l'église du Clapier , plus proche . Ce rôle de Drulhe dans l'agrandissement à la fois de Sylvanès et de St-Félix a été bien souligné par Jacques Bousquet dans son excellent ouvrage Le Rouergue au Premier Moyen Age (Rodez , 1992 et 1994) . Sans compter que les Hospitaliers gagnaient aussi à arrondir leur commanderie qu'ils avaient été obligés d'amputer sérieusement en 1204 lorsqu'ils avaient abandonné à Bec de Brusque le " tiers de la seigneurie du château de St-Caprazy " , ainsi que les mas de " Valeilles " et de " La Cadénède " , que je localise à Vareilles et au lieu-dit Cadenas .

Il n'est pas étonnant qu'en 1254 le fils de Bec de Brusque , B. Bec (B. Bec fils que fui d'en Bec) , se fit donat de l'Hôpital et apporta - ou réapporta - en dot à la fois le château de St-Caprazy et la terre de Drulhe : eu B. Bec sobre-
dig per amor de ~~xxx~~ dieu et per redemcio de m'arma e de las armas de mon paire e
de ma maire e de mo linnatgue . doni a dieu e al hospital e a vos seinner fraire
. W . comandadorsobredig e a la maiso de .S. Feliz . e als fraires per aras e per
totz temps . totas las mias causas . e espressemen tota la terra e la honor . e
totz los dregs e las razos . quez eu ai ni aver deg el castell de .S. Cabrari . e
e e l afar de Druilla . et elz pertenenenz e e las seinnorias de .S. Cabrari . e
de Druilla . so es a saber la sejhena part . quas eu ai elas fermanzas . e elas j
justizias del castell de .S. Cabrari davandig . e la terza part e las tors d eiss
lo castell . e la meitat el alo e ela seinnoria de Druilla ." moi, B. Bec susdit
 par amour de Dieu et pour rédemption de mon âme , ainsi que des âmes de mon père
 de ma mère et de mon ~~signage~~ ^{signage} , je donne à Dieu et à l'Hôpital et à vous , seigneur
 frère Guillaume de Castries , commandeur susdit de la maison de St-Félix et aux
 frères qui y sont et qui y seront , toutes mes possessions et expressément la ter-
 -re , le domaine , les droits et les privilèges que j'ai et dois avoir au château
 de St-Caprazy et à Drulhe , aux appartenances et aux seigneries de St-Caprazy et
 de Drulhe , à savoir la sixième part de ce que je possède dans les droits civils
 et juridiques du château de St-Caprazy déjà nommé , plus le tiers ainsi que les ~~xxx~~
 tours du château lui-même ~~xx~~ ^{ainsi que} plus la moitié de l'alleu et de seigneurie de Drulhe'

On le constate par ce texte formel : le château de St-Caprazy (qui avait alors
 plusieurs tours) et la ferme de Drulhe étaient inséparables en 1254 et l'étaient
 encore en 1491 où la juridiction de St-Caprazy les englobait à l'intérieur de la
 commanderie , comme le précise le texte de la Visite de cette année (toutz de
lad. parrochia de Saint Feliz et de la juridiction de Sant Cabrari) . A la fin
 du XVe siècle la situation juridique était la même qu'au XIIIe , mais le château
 de Saint-Caprazy n'avait plus qu'une pour , partagée entre les habitants du lieu
 et le commandeur de Saint-Félix : Item en lod. luoc a una tor laquala es dels
habitans deld. luoc exceptat la plus aulta estaga laquala es deld. comandador .

Au XVIIe siècle , seul le cimetière a subsisté , mais en oubliant son vrai
 nom , Saint Christophe de Drulhe , tout au moins d'après les registres paroissiaux
 consultés par Jean Laroze qui enregistre dans son enquête ~~sur~~ les morts de Drulhe
 sont enterrés au cimetière de " Saint Jacques de Druilhe " .

En 1882 , enfin , l'abbé Brun , curé de Versols , fit dresser une croix de fer
 sur l'emplacement de ce cimetière alors abandonné et graver sur un beau socle de
 grès qui domine superbement ~~les xxxxxxxx des xxxxxxxx~~ la pente de Sylvanès l'inscriptior
 suivante :

FAIT PAR MOI ABBE BRUN CURE DE VERSOLS LE 16 AOUT 1862. Ainsi le curé de la
 paroisse voisine avait déjà ignoré le nom de l'église et l'existence du cimetière
 aboli : il savait seulement que cette terre avait été autrefois consacrée et méritait
 le respect . C'est pourquoi je propose que l'on grave sur le côté Ouest du
 socle de la croix ces renseignements complémentaires :

←
 EN SOUVENIR DE L'EGLISE ET DU CIMETIERE SAINT-CHRISTOL DE DRULHE
 A LA GLOIRE DES MOINES DE MARSEILLE ET DE JONCELS
 ← DES CHEVALIERS DE SAINT-CAPRAZY ~~ET DES~~
 ET DES HOSPITALIERS DE SAINT-FELIX-DE- VALSORGUE

Le fait que la croix de Drulhe ait été érigée par le curé de Versols alors qu'elle est située dans une autre commune , celle de St-Félix-de-Sorgue (sans s à la fin) , s'explique parce que Versols , comme Drulhe , dépendaient à l'origine du monastère de Lapeyre , comme le montre le Cartulaire de St-Victor qui écrivait , conformément à la prononciation locale , Verzols , prononciation conservée dans la graphie actuelle du nom du ruisseau de Verzolet .

Le nom de lieu Drulhe est considéré unanimement comme " le pays des chênes " Comme l'écrit l'abbé Ernest Nègre dans son manuel Les noms de lieux en France (Paris , 1963 , 55) , " un des noms gaulois désignant le chêne *drull , a survécu dans les parlers du Massif Central et du Sud-Ouest . Il a formé des noms de lieux Dreuille (ariège , Haute-Garonne , Tarn-et-Garonne , Allier) , Drulhe (Aveyron) , Drouille (Dordogne) " . Mais , si la repartition géographique est exacte - ou presque - , car l'abbé Nègre a oublié le Drulhes de St-Martin-de-Valgalgues (Gard) , cité par Auguste Vinsent dans sa Toponymie de la France (Bruxelles , 1937 , § 636) , on peut se demander , en constatant qu'il n'existe pas de toponyme en -uéjouis (donc typiquement gaulois) enfermant le substantif *drull et en notant que Gorges Dottin (La langue gauloise , Paris , 1920 , 253) explique le mot druide par le grec drus "le chêne " , si le nom de lieu Drulhe n'est pas aussi un terme emprunté au grec et véhiculé par les dialectes de langue d'oc , alors que cassan , que l'on retrouve dans Cassanuéjouis , serait le mot véritablement gaulois .

Quant à la forme Christol , qui a été proposée pour l'inscription future de la croix de Drulhe , elle est aussi d'origine grecque : c'est en effet à partir de christophoros (" porte Christ ") , prononcé christoporos dans le langage du peuple , que sont nées les formes phonétiquement correctes *christobol , puis christovol , enfin christol , en deux syllabes , nom qui s'est répandu dans tout le Midi de la France , depuis le département des Landes, où il est devenu St-Christau , jusqu'au Vaucluse . Tandis que St-Christophe repose sur une forme latinisée , justement qualifiée de savante : c'est pourquoi je tiens à la mention de Saint-Christol de Drulhe .

Drulhe est enfin , plus que Sylvanès , le souvenir authentique d'un pays boisé et il a conservé le nom d'une essence précieuse , propre à l'élevage des porcs vivant de glandée . Comme j'ai essayé de le démontrer ailleurs , le nom de Sylvanès est le simple dérivé du nom de personne Salvan , dont le terrain est dit Salvanesc : les moines ^{médiévaux} ont voulu y voir un pieux Salva nos (" Sauve

nous ") et les géographes modernes un pays propre à la silve . Le nom ancien a été perpétué par le Salvanès de la commune de Magalas dans le département de l'Hérault, fondé par ce même monastère .

De toute façon , il faut ajouter à la liste dressée par le Dictionnaire des Postes le Drulhe de la commune aveyronnaise de St-Félix-de-Sorgues , en souhaitant que le nom le nom historique et traditionnel de la commune , Saint-Félix-de-Valsotgue , soit rétabli par les pouvoirs publics , en même temps que Verzols , au lieu de " Versols"